



## Débat d'orientation budgétaire 2026

Permettez-moi de vous présenter ce Débat d'Orientation Budgétaire pour 2026 qui s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs mandats, par le groupe majoritaire.

Depuis plusieurs années maintenant, la ville de Lavelanet et les élus de Bien Vivre à Lavelanet ont engagé un projet de reconstruction à l'échelle de la ville avec un impact non négligeable pour son bassin de vie, le Pays d'Olmes.

N'oublions pas la lourde contribution financière que sont les charges de centralités de la ville de Lavelanet, pour son attractivité dont jouissent l'ensemble des habitants du Pays d'Olmes, et cela sans compensation équivalente des communes à ce coût.

Malgré cette contrainte financière, l'objectif que nous nous sommes fixé sera tenu comme nous l'avons fait au travers du projet TEPcv, des restructurations importantes comme l'avenue Alsace-Lorraine, la réhabilitation du quartier des Sécoustous, l'avenue du 11 novembre ou le quartier de Bensa.

Ces réalisations traduisent la volonté de l'équipe Bien Vivre à Lavelanet pour changer l'image de notre ville, mais nous n'oublions pas notre histoire de ville industrielle, que l'on se doit de raconter aujourd'hui, et qui aboutit d'année en année à des résultats plus qu'encourageants.

Démarré depuis 2016, le projet Lavelanet 2050, co-construit avec les habitants, est axé sur la redynamisation du centre-bourg, et par effet d'engrenage, de celle de tout le Pays d'Olmes.

Les premières répercussions de cette dynamique se sont fait ressentir par la baisse du nombre de logements vacants sur le centre-ville et sur la commune dans son ensemble.

Les projets d'investissements privés, l'habitat, la culture, ou encore la santé qui se sont concrétisés ou qui sont en cours concernent notre population, des plus jeunes aux plus anciens.

Les friches industrielles ont elles aussi considérablement diminué et des projets de reconversion ont été réalisés.

La crise sanitaire, n'a fait que renforcer l'attrait pour nos territoires ruraux, et a été un levier dans le développement de notre territoire, dont les grandes lignes structurantes de Lavelanet 2050, étaient déjà dessinées.

L'accompagnement des projets en cours et à venir, par notre action sur la transformation de la ville, est un des vecteurs qui participe à son attractivité.

Je citerai les quelques projets qui nécessitent des aménagements de qualité :

- ❖ la requalification de la place de l'Europe ;
- ❖ l'aménagement de l'espace du Musée du textile en soutien à un projet privé ;
- ❖ l'aménagement de l'espace du foirail et de l'Espace A. Roudière ;
- ❖ l'aménagement du quartier de Bensa ;
- ❖ la réhabilitation du quartier Saint-Jean autour de l'hôtel du Parc avec le partenariat de l'Établissement Public Foncier structure financière portée par l'État.

Lavelanet est riche de son histoire. Cette histoire nous a laissé un héritage précieux : des équipements, des bâtiments et des ouvrages d'art qui structurent notre ville et participent à son identité.

Mais cet héritage a une réalité concrète : il s'use, il vieillit, et il doit être entretenu. Aujourd'hui plus qu'hier, cet entretien représente un coût important pour la collectivité. C'est une responsabilité collective que d'assumer la préservation de ce que les générations précédentes ont construit.

Car entretenir notre patrimoine, ce n'est pas une charge inutile : c'est un choix politique, celui de préparer l'avenir sans renier le passé.

La priorité donnée en son temps au projet Lavelanet 2050 et les financements exceptionnels obtenus ont permis de transformer la ville en un temps record. Aujourd'hui, notre priorité est de poursuivre nos engagements.

L'année 2026 a été donnée tel que nous nous y sommes engagés, à la rénovation des toitures (Marché Couvert ; l'école des Avelines et le gymnase Aribaud), et nous continuerons à poursuivre cela à travers l'extension du gymnase Jacquard, la couverture des terrains de tennis.

Ces chantiers ne s'arrêteront pas à ces bâtiments.

Une étude est en cours avec l'AREC, Agence Régionale Énergie Climat et leurs entreprises dédiées, pour apporter des solutions pérennes à l'utilisation de nos structures et éviter ainsi des fermetures préjudiciables à la poursuite de nos activités de services publics ou associatifs.

Nous travaillons aussi à la transition énergétique par la mise en place de systèmes d'énergies renouvelables sur nos bâtiments, par la modernisation de notre éclairage public, par le développement des mobilités douces et par nos achats publics.

Bien que le coût élevé de celle-ci ait un impact sur le budget de la commune, il n'en demeure pas moins que le développement durable est au cœur de notre réflexion.

Notre action tient compte des trois piliers qu'il représente : l'humain, l'écologie et l'économie. Autrement dit, offrir des services publics de qualité, réintroduire la nature en ville et créer de la richesse.

Le contact humain est également le noyau de notre engagement.

Par les réunions de quartier, nous avons concerté notre population sur la trajectoire des projets engagés. Au quotidien nous réglons les conflits d'usagers et répondons à leurs demandes.

Nous sommes au plus près des citoyens pour répondre à leur besoin, gagner leur confiance et faire notre travail d'élus de proximité.

Nous avons également créé le Conseil municipal des enfants afin d'intéresser les plus jeunes générations à la participation citoyenne. Nous souhaitons, en effet, les sensibiliser aux enjeux d'une mandature locale, aux responsabilités que cela engendre et aux devoirs auxquels elle nous soumet.

Face à la crise de confiance que connaît notre pays, face à la violence croissante envers les élus locaux, à la montée des extrêmes au niveau mondial et dans le cadre de l'égalité femme homme, il nous apparaissait essentiel d'agir auprès des plus jeunes.

Nous sommes d'ailleurs très fiers de l'élection d'une jeune fille à la tête de cette nouvelle assemblée.

N'oublions pas la création de la navette du marché, mise en place chaque vendredi et aujourd'hui étendue, qui permet à chacune et chacun, notamment les plus fragiles, de se rendre gratuitement au marché, mais aussi d'accéder à d'autres lieux essentiels de notre ville.

Ce service public de proximité, assuré par nos agents municipaux, incarne pleinement notre engagement en faveur de la solidarité et de l'égalité d'accès pour tous. Il contribue à renforcer le lien social, à lutter contre l'isolement et à faire vivre, chaque jour, une ville plus attentive, plus humaine et plus solidaire.

Ainsi donc, l'année 2026 sera marquée par la continuité du projet Lavelanet 2050 avec un niveau d'investissement réaliste et responsable.

Des travaux à grande et à petite échelle seront nécessaires pour améliorer le quotidien de nos habitants.

Depuis toujours, une seule ligne guide notre action : redynamiser notre ville et notre Pays d'Olmes.

Nous le faisons avec constance et détermination, dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de respect de chacun.

Nous faisons le choix de l'action et de la responsabilité, avec une seule boussole : l'intérêt général.

C'est avec engagement, bienveillance et discernement que nous poursuivons, jour après jour, ce travail au service de toutes et tous.

Nous souhaitons que chaque concitoyen, né ou accueilli à Lavelanet, puisse bénéficier de toute la richesse de notre territoire et la partager avec les siens afin qu'ensemble, nous puissions « bien vivre à Lavelanet ».

## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – DOB 2026

La ville de Lavelanet s'est engagée depuis 2019 dans un programme de réhabilitation de ses bâtiments.

De nombreuses toitures ont été rénovées.

Pour 2026, il s'agira de poursuivre et finaliser les aménagements des toitures à travers la démarche vertueuse dans sa transition énergétique de ses bâtiments, notamment dans l'installation de **panneaux photovoltaïques**.

Ces travaux, menés sur de nombreux édifices communaux, permettront non seulement de rénover un grand nombre de toitures, mais également de réaliser des extensions ou des couvertures, sans compromettre l'équilibre de nos finances. Ces travaux porteront sur les sites tels que :

- **La friche Soubrié pour devenir le centre technique municipal ;**
- **La friche Boyer pour être louée ou vendue à des investisseurs ;**
- **L'espace culturel Nadine Cubilié.**

Ces études intégreront des projets structurants pour notre territoire : la construction d'une salle d'escalade, en lien avec le Lycée Jacquard, ainsi que la réalisation, en mitoyenneté, d'un nouveau dojo, appelé à remplacer un équipement devenu aujourd'hui totalement inadapté aux besoins.

De plus en accord avec le club de tennis de Lavelanet, la **couverture de 4 cours de tennis** est également envisagée avec création de 2 cours de Padel sur l'un des 4 cours. Le club de tennis s'investira avec un partenariat public/privé pour cette nouvelle structure.

Concernant les **BÂTIMENTS PUBLICS**, rappelons que nos équipes municipales travaillent de concert sur de nombreux travaux qu'ils effectuent en régie. Le travail déjà réalisé est considérable et apprécié par tous. Cela nous permet de répondre à la nécessité de la vie locale et de ainsi qu'aux besoins de nos concitoyens.

Des travaux pourront ainsi être réalisés tels que :

- Travaux de sécurisation et d'entretien courant, qui sont également en cours de finalisation dans nos trois écoles municipales,
- Aménagement du premier étage du cinéma,
- Entretien des bâtiments associatifs,
- Entretien des espaces verts de la ville,
- Rénovation de bâtiments culturels, sportifs, associatifs et de services,
- Entretien de la voirie communale et de la propreté de la ville,

**Au niveau des ÉQUIPEMENTS**, la commune réhabilite progressivement sa flotte de véhicules. C'est pourquoi un camion-benne et un manitou ainsi qu'un véhicule pour les services techniques seront programmés dans les achats 2026.

Concernant l'embellissement de la ville, nous poursuivons le travail sur le fleurissement. De nouvelles acquisitions de décorations de Noël seront à envisager. L'entretien de nos espaces verts reste pour nos équipes municipales une constante que nous devons maintenir, et ce malgré les actes toujours croissants d'incivilités.

Au niveau de l'aménagement des points d'apport volontaires pour les **déchets**, des travaux ont été réalisés et se poursuivront afin de faciliter le dépôt des déchets sur des espaces dédiés, ce qui permettra à terme, de conserver une ville propre contribuant ainsi au bien vivre ensemble. Nous programmons dès cette année, la construction de bacs enterrés pour répondre au mieux aux citoyens notamment :

- Place Lafayette ;
- Espace André Roudière ;
- Rue des Pyrénées.

Par ailleurs, en matière de sécurité, le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection pourra être engagé, grâce à la mise en place d'un réseau privé de la commune, indispensable à leur fonctionnement.

Dans le même temps, afin de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages de déchets, des dispositifs de vidéo-verbalisation ont été installés. Ceux-ci sont aujourd'hui opérationnels et validés par l'ensemble des partenaires.

Concernant la VOIRIE, plusieurs projets structurants sont au programme du DOB 2026.

Après la réalisation de la construction du nouvel **hôpital**, où la ville a apporté son soutien, tant par l'achat de l'ensemble des terrains que pour la réalisation du réseau d'eau potable et de défense extérieure contre l'incendie.

Le réaménagement de l'esplanade de la concorde sera programmé pour 2026 et sera réalisé dans le cadre du projet « petites villes de demain ».

Les études sur le projet « Petites villes de demain » se poursuivront sur les différents programmes qui seront décalés dans le temps, en raison de la situation économique nationale qui tendra certainement à revoir les possibles financements des projets.

Fin 2025 toutes les études des projets initialement prévus dans la programmation « petite ville de demain et Centre Bourg » en relation avec L'État, le conseil Régional et le Département, seront finalisées, en attente de leurs réalisations.

Pour mémoire :

- Rénovation de l'esplanade de la Concorde,
- l'aménagement de la rue du 4 septembre et de la rue St Jean ainsi que l'aménagement du Parking Bruno, dans le cadre du projet de l'hôtel du Parc et de la sécurisation des abords de l'école George Sand,
- l'aménagement de la Passerelle piétonne du Touyre entre la place du Quillé et la rue Jacquard,
- l'aménagement des espaces publics Musée du Textile,
- la réalisation de la passerelle du parc de la Mairie – De Roaldes,
- l'aménagement de l'espace du Quillé et la place de Lattre de Tassigny,
- Dans le quartier des **Sécoustous**, un projet de **halle** est à envisager à long terme,
- La réhabilitation de l'espace de l'ancienne maison de Retraite. Des travaux de sécurisation ont d'ailleurs déjà été réalisés par la fermeture de l'accès.

La collectivité prévoit également le programme de travaux de voirie 2024 qui sera réalisé en 2026.

Les travaux s'effectueront sur 4 zones principales :

- Rue René Cassin (abords école Lamartine) en vue de sécuriser des élèves de l'école ;
- Avenue Léon Blum / Rue Peyrat (parking Bergère) pour un aménagement d'un parking structuré et moderne ;
- Chemin de Bataillé se caractérise par une réfection de chaussée ;
- Impasse Rieutort et chemin de Montsec ont pour objet une remise en état et durabilité.

Ce programme DETR 2024 vise principalement la sécurisation des zones sensibles (école), l'amélioration des stationnements (covoiturage, mobilité durable) et la rénovation des voiries dégradées. C'est un projet à la fois sécuritaire, fonctionnel et durable.

Plusieurs projets sont programmés dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (PPI), et dès cette année, nous engageons leur concrétisation avec de premières réalisations.

Dans le quartier de Bensa, un projet urbain est en cours de réalisation. Il s'agit d'aménager la rue Faubourg de Bensa après la démolition de plusieurs constructions acquis par la commune ou en cours d'acquisition. Des négociations sont en cours pour certains bâtiments.

Ce projet fait suite à la concertation citoyenne qui avait eu lieu lors du précédent mandat.

L'aménagement de nos cimetières est également à l'ordre du jour avec un agencement supplémentaire au niveau du columbarium.

Le projet, mené en lien étroit avec ALOGEA, est désormais entré dans une phase concrète de mise en œuvre. Une maîtrise d'œuvre a été engagée afin d'assurer le suivi technique et opérationnel de l'opération, et le coût prévisionnel des travaux a été établi. Cette étape marque une avancée importante, qui permet de sécuriser le projet et de préparer sereinement sa réalisation dans les prochaines phases.

Le projet de rénovation de l'Hôtel du Parc, mené en lien avec l'EPF et des investisseurs locaux attentifs au devenir économique et touristique du Pays d'Olmes et du Pays des Pyrénées Cathares, s'inscrit plus largement dans une dynamique de restructuration et de requalification du quartier. Cette opération est en cohérence avec les aménagements envisagés autour du parking Bruno et de l'école George Sand, afin de créer un ensemble urbain plus cohérent, plus attractif et mieux structuré. L'objectif est de renforcer l'attractivité du secteur tout en améliorant la qualité du cadre de vie.

D'autres projets structurants verront également le jour d'ici quelques mois pour certains et quelques années pour d'autres. Ces projets n'en doutons pas, offrirons de véritables services de qualité aux Lavelanédiens et aux habitants du Pays d'Olmes.

Les travaux en régie constituent également un investissement au quotidien.

❖ Au niveau de la Mairie :

- Réfection de la zinguerie des chiens assis de l'hôtel de ville en cours 2026
- Câblage du parc de la Mairie 2025 et 2026
- Aménagement du parc de la Mairie « Pose de tables et bancs » 2025 et 2026
- Réfection du faux plafond de l'hôtel de ville 2026
- Réfection des plafonds des bureaux, de l'accueil et de la salle d'honneur.
- Crépissage, des murs intérieurs, et aménagement du local des archives.

❖ Concernant les équipements sportifs en 2025 travaux réalisés par les services techniques de la ville :

- Réfection du plafond suspendu de la salle de combats « Centre multisports »
- Réfection du plafond suspendu de la salle de basket « Centre multisports »
- Installation des cages de foot pliables au stade Eric Spécia
- Aération et regarnissage du terrain de foot Eric Spécia
- Installation d'un robot tondeuse « Stade Eric Spécia »

❖ Travaux de remise en état et isolation des façades de plusieurs bâtiments

Une étude sur les économies d'énergies de l'ensemble de nos bâtiments est programmée :

- Ourdissoir rue des Pyrénées : Bardage
- Gymnase Aribaud : bardage côté rue des Pyrénées
- École Lamartine : ITE façade côté cour
- Bâtiment de la croix rouge : Aménagement de grande salle création d'une salle d'accueil et Réfection de la toiture à prévoir.

❖ Logements municipaux :

- Anciens logements communaux des douanes : Etude en 2025 sur l'appartement de fonction à l'étage du centre multisports :

Après état des lieux, prévoir un nouveau projet pour :

- Un appartement et un studio
- Un appartement et une salle de réunion d'association.

- Logements sociaux, avenue Général de Gaulle :

- Étanchéité-terrasse et traitement de fissures sur les murs de clôture
- Réparation de fuites sur la toiture (changement des tuiles cassées ainsi que les rives et faîtage)

❖ Rénovations diverses : Travaux réalisés en régie :

- Esplanade :
  - Création d'un parking vélo et traçage des places de stationnement avec création de places PMR
  - Achat et pose de potelets amovibles
  - Création d'encrages pour le chapiteau 30x10

- Écoles :
  - Lamartine :
    - Réparation des fuites (Zinguerie) et la gouttière
    - Traitement des fissures sur les murs des classes et peinture
  - Les Avelines :
    - Réfection du plafond suspendu de la salle polyvalente
    - Réfection de la façade côté cours
  - George Sand :
  
- Mission locale : Création d'un bureau
- Espace jeunes : Réfection de la cuisine et peinture

**Émergée en 2016, la démarche Lavelanet 2050 poursuit l'ambition de modifier l'image de la ville, sur le court, moyen et long terme. L'objectif de cette démarche prospective est de continuer la reconstruction et la revitalisation de Lavelanet. Celles-ci ont contribué notamment à la transition énergétique du territoire ainsi qu'à sa décarbonation.**

**Le montant des investissements portés pour les prochaines années est la transcription d'une forte volonté politique autant ambitieuse que mesurée, pour « Bien vivre à Lavelanet ».**